



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

Politique de remboursement Formation BONNE ROUTE! en ligne

Notre politique de remboursement prévoit que le coût d'inscription à la formation BONNE ROUTE! adaptée en ligne est remboursable aux conditions suivantes :

- vous n'avez pas accédé à la plateforme de la formation;
- vous avez fait une demande de remboursement dans les 7 jours suivant votre paiement.

Pour obtenir un remboursement*, une demande doit être adressée par courriel à chantal.berube@aqrp.ca, ou encore par téléphone au 1 800 653-2747, option 4

**Certaines restrictions s'appliquent.*